



## RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

AFFAIRE N° 19 - Travaux de réfection de l'Aile Ouest du GRAND MARCHÉ - Observations concernant le dossier présenté par le Cabinet LEJEUNE.

LE MAIRE : Messieurs, par suite de difficultés survenues entre le Maire et l'Architecte, - ce dont je vous entretiendrai prochainement, - je préfère retirer le dossier N° 19 de l'ordre du jour, M. LEJEUNE étant toujours hors du Département.

X

source S.C.M